Séance du 6 septembre 2021

Convocations du 31 août 2021

L'an deux mil vingt et un, et le six septembre à vingt heures trente, Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué à une séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude HANRION

<u>Présents</u>: Claude HANRION, Daniel RODER, Anthony BRUNET, Isabelle BARAD, Éric CLAUDOT, Ludovic ZERR, Hervé PIERROT, Patricia WARKEN, Véronique TELLIEZ, Dominique CHAUMONT, Fabrice REVOLON

Madame Patricia WARKEN a été nommée secrétaire de séance

24/2021 - CONVENTIONS MISE EN SOUTERRAIN DES RESEAUX RUE DE ROGEVILLE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications rue de Rogéville, il convient de signer les conventions suivantes :

- 1) Convention, entre SDE54, Enedis et la commune, relative au financement des travaux au titre de l'article 8 du contrat de concession signé le 15/11/18 entre SDE54 et Enedis, sur la commune de Rosières-en-Haye, cette convention fixe les conditions de réalisation et les modalités de règlement pour les travaux de dissimulation des réseaux électricité Rue de Rogéville.
- 2) Convention, entre Enedis et la commune, constitutive du groupement de commandes pour la réalisation des travaux avec ouvrages mutualisés, cette convention a pour objet d'organiser les relations, de définir les missions de chacun, de constituer le groupement de commande pour tous les travaux de pose et de dépose des réseaux et des branchements compris dans le périmètre.

Après délibération, le conseil municipal autorise le maire à signer les conventions présentées. Approuvé par : 11/11

AMENAGEMENT JARDIN CENTRE DU VILLAGE

Monsieur le Maire a présenté les devis pour la réalisation des travaux pour l'aménagement du Jardin au Centre du Village.

Entreprises retenues:

SATD de Russ (Alsace) pour les jeux.

Entreprise Pinheiro de Saizerais pour le terrassement.

Les plantations seront choisies ultérieurement.

INFORMATIONS

Des traitements curatifs contre les rongeurs ont été réalisés rue Sagonale et rue des Jardins par l'entreprise HSM 3 D de Saizerais.

Chemins forestiers:

- Chemin de Liverdun : les dégradations ne nécessitent pas d'intervention urgente, il est décidé de ne pas faire de travaux dans l'immédiat
- Chemin de Natrou, si travaux à faire l'ONF doit participer (risque de dépôts sauvages)

Fibre : pose de l'armoire prévue mi-septembre

Dégâts des eaux appartements rue Sagonale : travaux de remise en état en attente de validation par les experts.

Prochaine réunion du conseil municipal : 27 septembre 2021 (la date peut être modifiée en cas de besoin)

Fait et délibéré à Rosières-en-Haye, le 6 septembre 2021

Le Maire, Claude HANRION

1